M AMARA SYLLA Abidjan, le 14 Octobre 2017

21 BP 3878 ABIDJAN 21

05 53 76 55- 59 64 12 44

A

Monsieur AWOGO LOUCOU EMMANUEL

YOPOGON NIANGON PETRO IVOIRE

APPARTEMENT N° L2

Mobiles : 08589570 – 08381438

Objet : REVALORISATION DE LOYER

Monsieur,

Je viens par cette lettre, vous informer que les charges liées aux consommations d’eau et d’électricité deviennent de plus en plus élevées. Je ne saurai supporter tout seul cette situation.

C’est pourquoi, je vous informe que les loyers y compris les charges liées aux consommations d’eau et d’électricité passeront à 35 000 F CFA (Trente-cinq mille Francs) à compter du premier Janvier 2018.

Je vous prie donc de bien prendre toutes les dispositions nécessaires afin de vous acquitter convenablement de ce loyer avec la gérance du CCGIM dès le 10 Février 2018.

Monsieur, tout en vous souhaitant bonne réception, je vous adresse mes sincères et fraternelles salutations.

M AMARA SYLLA

Par procuration

M BAGAYOGO AMADOU

Pour le CCGIM

M AMARA SYLLA Abidjan, le 14 Octobre 2017

21 BP 3878 ABIDJAN 21

05 53 76 55- 59 64 12 44

A

Monsieur YACOUBA HAÏDARA

YOPOGON NIANGON PETRO IVOIRE

APPARTEMENT N° L3

Mobiles : 07686870

Objet : REVALORISATION DE LOYER

Monsieur,

Je viens par cette lettre, vous informer que les charges liées aux consommations d’eau et d’électricité deviennent de plus en plus élevées. Je ne saurai supporter tout seul cette situation.

C’est pourquoi, je vous informe que les loyers y compris les charges liées aux consommations d’eau et d’électricité passeront à 35 000 F CFA (Trente-cinq mille Francs) à compter du premier Janvier 2018.

Je vous prie donc de bien prendre toutes les dispositions nécessaires afin de vous acquitter convenablement de ce loyer avec la gérance du CCGIM dès le 10 Février 2018.

Monsieur, tout en vous souhaitant bonne réception, je vous adresse mes sincères et fraternelles salutations.

M AMARA SYLLA

Par procuration

M BAGAYOGO AMADOU

Pour le CCGIM

M AMARA SYLLA Abidjan, le 14 Octobre 2017

21 BP 3878 ABIDJAN 21

05 53 76 55- 59 64 12 44

A

Monsieur ADJIBOLA KOLAWOLE DJAMIOU

YOPOGON NIANGON PETRO IVOIRE

APPARTEMENT N° L6

Mobiles : 05006731-06988735

Objet : REVALORISATION DE LOYER

Monsieur,

Je viens par cette lettre, vous informer que les charges liées aux consommations d’eau et d’électricité deviennent de plus en plus élevées. Je ne saurai supporter tout seul cette situation.

C’est pourquoi, je vous informe que les loyers y compris les charges liées aux consommations d’eau et d’électricité passeront à 35 000 F CFA (Trente-cinq mille Francs) à compter du premier Janvier 2018.

Je vous prie donc de bien prendre toutes les dispositions nécessaires afin de vous acquitter convenablement de ce loyer avec la gérance du CCGIM dès le 10 Février 2018.

Monsieur, tout en vous souhaitant bonne réception, je vous adresse mes sincères et fraternelles salutations.

M AMARA SYLLA

Par procuration

M BAGAYOGO AMADOU

Pour le CCGIM

M AMARA SYLLA

M AMARA SYLLA Abidjan, le 14 Octobre 2017

21 BP 3878 ABIDJAN 21

05 53 76 55- 59 64 12 44

A

Monsieur KOFFI EFFOLY MARC

YOPOGON NIANGON PETRO IVOIRE

APPARTEMENT N° L5

Mobiles : 06088951-47645816

Objet : REVALORISATION DE LOYER

Monsieur,

Je viens par cette lettre, vous informer que les charges liées aux consommations d’eau et d’électricité deviennent de plus en plus élevées. Je ne saurai supporter tout seul cette situation.

C’est pourquoi, je vous informe que les loyers y compris les charges liées aux consommations d’eau et d’électricité passeront à 35 000 F CFA (Trente-cinq mille Francs) à compter du premier Janvier 2018.

Je vous prie donc de bien prendre toutes les dispositions nécessaires afin de vous acquitter convenablement de ce loyer avec la gérance du CCGIM dès le 05 Janvier 2018.

Monsieur, tout en vous souhaitant bonne réception, je vous adresse mes sincères et fraternelles salutations.

M AMARA SYLLA

Par procuration

M BAGAYOGO AMADOU

Pour le CCGIM

M AMARA SYLLA Abidjan, le 14 Octobre 2017

21 BP 3878 ABIDJAN 21

05 53 76 55- 59 64 12 44

A

Monsieur SANOGO KALIFA

YOPOGON NIANGON PETRO IVOIRE

APPARTEMENT N° L4

Mobiles : 06 57 24 97

Objet : REVALORISATION DE LOYER

Monsieur,

Je viens par cette lettre, vous informer que les charges liées aux consommations d’eau et d’électricité deviennent de plus en plus élevées. Je ne saurai supporter tout seul cette situation.

C’est pourquoi, je vous informe que les loyers y compris les charges liées aux consommations d’eau et d’électricité passeront à 35 000 F CFA (Trente-cinq mille Francs) à compter du premier Janvier 2018.

Je vous prie donc de bien prendre toutes les dispositions nécessaires afin de vous acquitter convenablement de ce loyer avec la gérance du CCGIM dès le 05 Janvier 2018.

Monsieur, tout en vous souhaitant bonne réception, je vous adresse mes sincères et fraternelles salutations.

M AMARA SYLLA

Par procuration

M BAGAYOGO AMADOU

Pour le CCGIM

M AMARA SYLLA Abidjan, le 14 Octobre 2017

21 BP 3878 ABIDJAN 21

05 53 76 55- 59 64 12 44

Monsieur

YOPOGON NIANGON PETRO IVOIRE

APPARTEMENT N° L1

Objet : REVALORISATION DE LOYER

Monsieur,

Je viens par cette lettre, vous informer que les charges liées aux consommations d’eau et d’électricité deviennent de plus en plus élevées. Je ne saurai supporter tout seul cette situation.

C’est pourquoi, je vous informe que les loyers y compris les charges liées aux consommations d’eau et d’électricité passeront à 35 000 F CFA (Trente-cinq mille Francs) à compter du premier Janvier 2018.

Je vous prie donc de bien prendre toutes les dispositions nécessaires afin de vous acquitter convenablement de ce loyer avec la gérance du CCGIM dès le 05 Janvier 2018.

Monsieur, tout en vous souhaitant bonne réception, je vous adresse mes sincères et fraternelles salutations.

M AMARA SYLLA

Par procuration

M BAGAYOGO AMADOU

Pour le CCGIM